

2. — Liste des Délégués des Fédérations internationales nommés pour traiter avec la Commission Exécutive des questions Olympiques

International Amateur Athletic Federation:

Monsieur le Professeur Hilding Kjellman, Anneholmsqatan 3, Gothenburg (Suède).

Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron:

Monsieur Louis Choisy, Secrétaire Général, Case-Rive, 184, Genève (Suisse).

Fédération Internationale de Bobsleigh et de Tobogganing: Monsieur Pierre Golay, Vice Président, Case postale 11526 St. François, Lausanne (Suisse).

Fédération Internationale de Boxe Amateur:

Monsieur Val Barker, Hon. Secrétaire, 69, Bishopsgate, London E. C. 2. (Angleterre).

Union Cycliste Internationale:

Monsieur Léon Breton, Président, 41, rue de Rivoli, Paris (France).

Fédération Internationale d'Escrime:

Monsieur G. Van Rossem, Président, Weesperzijde, 32, Amsterdam (Hollande).

Fédération Internationale de Gymnastique:

Monsieur C. Cazalet, Président, 8, rue Reignier, Bordeaux (France).

Fédération Internationale Equestre:

Monsieur le Commandant Hector, Secrétaire Général, 3, rue du Dôme, Paris (France) à titre provisoire.

Ligue Internationale de Hockey sur Glace:

Monsieur Paul Loicq, Président, 108, rue du Prince Royal, Bruxelles (Belgique).

International Amateur Wrestling Federation:

Monsieur Alfred Brull, Président, Andrassy ut, 9, Budapest (Hongrie).

Fédération Internationale de Natation Amateur:

Monsieur George Hearn, Hon. Secrétaire, Tudor House, Eltham Road, Lee (Kent-Angleterre).

Fédération Internationale Haltérophile:

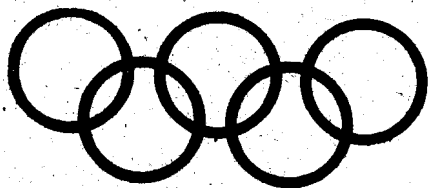
Monsieur A. Bourdonnay-Schweich, Secrétaire Général, 241, Faubourg St. Martin, Paris (France).

Fédération Internationale de Ski:

Monsieur le Lt. Colonel I. Holmquist, Président, Strandvägen 65, Stockholm (Suède) (à titre provisoire).

International Yacht Racing Union:

Monsieur le Major B. Heckstal Smith, Secrétaire, Carisbrooke, Isle of Wight (Angleterre).



3. — Citius, Altius, Fortius

Rectification

Des erreurs d'impression ayant dénaturé le sens de la traduction française de cet article, paru dans le No. 3. du Bulletin officiel, nous rétablissons ci-dessous le tex-

te exact et prions son auteur, Mr. Evan A. Hunter, Hon. Secrétaire de la British Olympic Association, d'accepter nos excuses.

Page 9, 2^{me} colonne, alinéa 5:

«Le Comité International Olympique n'est pas composé de représentants désignés par d'autres organisations. Ses membres sont nommés par cooptation et sont inamovibles, sauf en cas de manquements graves, ce qui ne s'est jamais produit durant les 32 années de son existence. Ses membres sont les délégués du C. I. O. dans leurs pays respectifs et non les délégués de ces pays au Comité International.»

Page 9, 2^{me} colonne, alinéa 8:

«S'il était maintenant accordé aux Fédérations Internationales de nommer, en cette qualité, des représentants qui siègeraient au C. I. O. et de les envoyer aux sessions avec le mandat de voter dans tel ou tel sens, et s'il leur était loisible de changer ces représentants comme bon leur semblerait, la base même de la constitution du C. I. O. serait entièrement modifiée.»

4. — Procès verbal de la réunion de la Commission Exécutive du C. I. O.

La Haye, le 31, juillet 1926.

Présents: Comte de Baillet-Latour, Président, M. J. S. Edström, Général Kentish et Général Sherrill.

Excusés: Baron de Blonay et Marquis de Polignac.

Le Président fait part des décès de M. Baud, Président de la Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron, et de M. Feschotte, membre du Comité Olympique Néerlandais. Des lettres de condoléance ont été adressées au nom du C. I. O.

La C. E. a examiné ensuite la situation olympique, dont elle a tout lieu de se féliciter. Le Président a informé ses collègues qu'après la réunion des F. I. le 10 juillet à Paris, il a adressé une lettre à tous les Présidents des F. I., leur demandant de lui faire connaître celui des membres du Bureau de leur Fédération, désigné pour traiter avec la C. E. des questions d'ordre non technique.

Plusieurs Fédérations ont déjà répondu, désignant leur délégué, notamment les F. I. d'Athlétisme, de Gymnastique, d'Escrime, de Natation, de Bobsleigh, de Poids et Haltères, etc.

Le Président a été prié de continuer avec la FISA les négociations en vue d'obtenir une diminution du Programme, négociations interrompues par la mort de M. Baud.

Le Président après avoir longuement développé la solution que la Fédération Internationale de Football avait trouvée, afin de concilier, si possible, l'art. 4. de son Règlement avec la décision du Congrès Olympique de Prague sur le manque à gagner, a demandé à la C. E. de la ratifier; celle-ci a estimé qu'elle n'était pas qualifiée pour modifier une décision ratifiée par un vote émis au cours d'un Congrès et que la décision prise par la FIFA devrait faire l'objet d'une proposition nouvelle à soumettre au prochain Congrès Olympique.

La C. E., après avoir entendu le rapport sur la position prise à l'égard du C. I. O. par la F. I. de Lawn-

Tennis, a décidé de recommander au C.I.O. que dans le programme des Jeux Olympiques ne soient plus compris dans l'avenir les sports où l'on n'a point la certitude de pouvoir compter sur la participation des meilleurs athlètes du monde de ce sport et, vu l'urgence, a prié son Président d'informer la FILT qu'au cas où cette assurance ne pourrait lui être donnée immédiatement par cette Fédération pour les Jeux de la IXe Olympiade, il n'y aurait pas de tournoi olympique de tennis aux Jeux d'Amsterdam.

La C. E. a approuvé avec quelques légères modifications le Projet de Règlements du Comité Exécutif des Jeux de St. Moritz. Il a approuvé également les Programmes de Hockey sur Glace, de Ski, se ralliant à la proposition de la F. I. de supprimer le Concours militaire, et enfin ceux de Bobsleigh et de Tobogganing, en réduisant de trois à une les équipes admises dans les épreuves de bobs. Les bobs à deux concurrents et la luge ne seront pas admis dans les tournois olympiques.

La C. E. les a transmis au C. O. S. en y ajoutant le Programme du Patinage.

La Haye, le 1er août, 1926.

La C. E. demandera au C. I. O. de porter le nombre des membres de la C.E. de six à sept, en décidant que le Vice-Président en partie de droit, au même titre que le Président.

Elle demandera également qu'il soit ajouté aux Règlements que le Président et le Vice-Président font partie ipso facto de toutes les Sous-Commissions.

Elle a étudié les propositions Cadogan, relative au quorum requis pour qu'une assemblée soit valable, et Sherrill, excluant des Jeux un athlète qui aurait introduit une demande de naturalisation.

Elle recommandera l'adoption de la seconde, mais attirera l'attention du C. I. O. sur les graves inconvénients de la première.

La C. E. s'est occupée enfin de quelques questions d'ordre intérieur.

La réunion du C. I. O. à Monaco a été fixée au 25 avril 1927.

La question des mesures à prendre pour le transport des athlètes à Los Angeles en 1932 devra être mise à l'ordre du jour.

Le président convoquera la C. E., suivant les besoins, en novembre ou en mars, à Bruxelles ou à Lausanne, à son choix.

Amsterdam, le 2 août, 1926.

La C.E. a été reçue à l'ancien Stade par le Comité Exécutif de la IXe Olympiade. Les emplacements des futures installations ont été examinés.

Dans une séance tenue l'après-midi, 32, Weesperzijde, les plans du Stade ont été examinés en détail avec le concours de l'architecte.

Le Général Sherrill et le Général Kentish ont insisté encore pour que les deux cents mètres soient disputés en ligne droite, même s'il fallait que cette épreuve ait lieu en dehors du Stade.

La demande des F. I. de mettre les tournois de Football et de Hockey sur Gazon au mois de mai a été approuvée en principe, et le Président du Comité Néerlandais prié de tâcher qu'il en soit ainsi.

La date de l'ouverture a été retardée du 7 au 14 juillet.

Dans la tribune B. seront admises les familles des titulaires.

Après un échange de vue sur le problème du logement, la séance a été levée.

La Haye, le 4 août 1926.

La Commission des Terrains de Sport a été installée par le Président et a aussitôt commencé ses travaux.

Le Président du C.I.O. a rendu visite à S.E. Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères ainsi qu'aux Autorités de la Ville d'Amsterdam.

—:—

5. — Congrès de la Fédération Internationale Athlétique d'Amateurs

Le CONGRES DE LA F.I.A.A. eut lieu à La Haye, du 5 au 8 août 1926. Le procès-verbal, dressé en langue anglaise, fut signé à Scheveningen le 9 août. Il sera imprimé aussi vite que possible et distribué, puis une traduction en sera faite en langue française et en langue allemande, et sera également imprimée et distribuée.

Parmi les décisions qui ont été prises, nous tenons à vous signaler les suivantes:

1. — Les athlètes voyageant à l'étranger ne peuvent, sauf certaines exceptions, recevoir d'indemnité pour une période dépassant 21 jours, dans le cours d'une année du calendrier grégorien.

2. — L'athlétisme féminin est incorporé, à titre d'expérience, dans le programme des Jeux Olympiques de 1928. Une commission spéciale fut nommée et chargée de régler le sport féminin.

3. — De nouveaux règlements pour les courses et concours ainsi que pour les Jeux Olympiques ont été rédigés. Ils seront imprimés en anglais, en français et en allemand, et seront distribués.

4. — Une commission a été nommée pour régler les différents jeux de balle à la main. Cette commission se réunira à Cologne, Allemagne, le 27 novembre 1926.

5. — Un nouveau Bureau pour l'enregistrement des records du monde a été créé et placé entre les mains de Monsieur S. Stankovits, Esküter 5, à Budapest, Hongrie. M. Stankovits est chargé également de la question de l'estampille officielle sur les accessoires.

6. — Une nouvelle liste des records du monde a été dressée.

7. — La langue allemande a été adoptée comme troisième langue officielle de la F.I.A.A.

8. — Le Congrès a voté l'ordre du jour suivant:

«Le Congrès de la F. I. A. A. réuni à La Haye, et groupant les représentants de 20 nations, connaissance prise du rapport de ses délégués aux Conférences du Bureau permanent des Fédérations Internationales tenues à Prague en 1925 et à Paris en 1926, déclare ne pouvoir approuver l'attitude adoptée par les délégués de certaines fédérations.

» Le présent Congrès exprime son entière approbation pour l'œuvre magnifique accomplie par le C.I.O. en développant l'idée Olympique dans le monde entier et espère que les Fédérations Sportives se joindront à la F.I.A.A., pour soutenir le C.I.O. dans la noble tâche qu'il poursuit. »